

## Fédération Française de Psychiatrie

### Communiqué 08/01/2024

#### Psychiatrie et radicalisation : principe de répétition

La Fédération française de psychiatrie ne glosera pas sur le reproche de ratage de la psychiatrie dans le cadre de la lutte contre la radicalisation islamiste. N'insistons pas et n'accablons pas un ministre qui traverse actuellement une phase difficile.

La Fédération Française de psychiatrie n'a pas souhaité non plus réagir immédiatement aux propos du ministre, poursuivant la démarche entreprise en 2017 consistant à étudier méthodiquement les éventuelles relations entre radicalisation islamiste et psychiatrie. Ce travail qui s'est étendu sur plusieurs mois a donné lieu à un [rapport](#) en 2020 demandé d'ailleurs par le ministère de l'Intérieur qui est consultable sur le site de la Fédération.

La Fédération Française de Psychiatrie communique à l'occasion de cette nouvelle interpellation, quelque peu désobligeante envers la psychiatrie, en usant de la même méthode que le personnel politique, soit le principe de répétition. Puisque la question est posée de manière identique à chaque nouveau fait divers, la Fédération Française de Psychiatrie réagit à cette situation en reproduisant son communiqué de 2017 (en italique ci-dessous) qui reste toujours aussi actuel et empreint d'une élégance qui se démarque du propos abrupt ministériel. Nous aurions apprécié une réaction du délégué ministériel à la santé mentale et à la psychiatrie et du président de la commission nationale de psychiatrie.

*Les psychiatres ont été particulièrement sensibles, comme tous les citoyens de France et d'Europe sans doute, aux manifestations répétées d'une activité terroriste qui laisse tout un chacun profondément troublé : comment est-il possible de s'adonner à une telle folie meurtrière, qui semble n'avoir aucune compassion ni retenue pour aucune de ses victimes ?*

*Ces actes terribles renvoient aux heures les plus sombres de l'histoire, où la frénésie barbare ne trouvait plus de limites à son exaltation, laissant après-coup une profonde inquiétude quant à la destructivité humaine et ses échappements incontrôlés.*

*La tentation a toujours été très forte d'assimiler la folie destructrice en général à la folie psychiatrique en particulier, telle qu'elle apparaît aux psychiatres, tant en ambulatoire qu'en institution, dans le secteur public comme en libéral : celle-ci aussi comporte sans doute son fardeau de destructivité pour la personne elle-même et/ou pour son entourage, mais toute manifestation de destructivité ne saurait être référée à un trouble psychiatrique.*

*Face à cette réalité si difficile, il peut être tentant pour les responsables politiques, de convoquer la psychiatrie à donner des explications si ce n'est des remèdes, face au phénomène de la radicalisation et des entreprises terroristes, et de lui enjoindre d'accepter une position d'auxiliaire de sécurité, en quelque sorte.*

*Si la Fédération française de psychiatrie peut tâcher de comprendre et partager, comme elle le fait depuis des mois avec l'ensemble des acteurs politiques et sociaux, la grande complexité de l'approche du phénomène de la radicalisation et de l'entreprise terroriste, elle tient par la présente à émettre les plus grandes réserves quant à la pertinence d'un projet ne reposant sur aucune documentation sérieuse, qui inscrirait ce problème dans le champ de la maladie mentale, et à se démarquer de tout ce qui pourrait attenter au respect du secret médical ou alourdir la stigmatisation dont les malades psychiques peuvent être l'objet.*

*L'ensemble des psychiatres de la Fédération française de psychiatrie rappelle son profond attachement aux valeurs scientifiques et démocratiques et au respect du droit, toutes choses que l'entreprise terroriste cherche à défaire par tous les moyens : il est de notre vigilance de citoyen comme de professionnel de ne pas céder à cette tentation.*

Ce positionnement de la psychiatrie est constant. Pour rappel, une motion proposée par le célèbre psychiatre Henri Ey et votée lors du congrès mondial de la psychiatrie en 1971.

Pas un mot de trop. Rien à ajouter ou à soustraire de ces deux citations.

Pour le bureau  
Le président, Dr Brice Martin

*« L'Association mondiale de psychiatrie dénonce la malfaisance des campagnes de contestations antipsychiatriques d'inspiration politico-idéologique qui font jouer à la psychiatrie un rôle qui n'est pas le sien, celui d'être un instrument de la répression sociale.*

*L'Association mondiale de psychiatrie, en affirmant que la psychiatrie est et ne peut être qu'une des principale branches de la médecine appliquée à la prophylaxie et au traitement des «maladies» mentales, recommande expressément à toutes les Sociétés qui la composent d'attirer l'attention de chacun de ses membres, celle de l'opinion publique et celle du Gouvernement de leur pays, sur le caractère essentiellement médical et l'usage exclusivement thérapeutique de l'action et des institutions psychiatriques.*

*L'Association mondiale de psychiatrie condamne toute exploitation politique qui aurait été ou pourrait être faite des concepts, méthodes et institutions propres à l'exercice de la psychiatrie au service des seuls malades mentaux. »*

### **Motion de Henri Ey pour le congrès mondial de psychiatrie – 1971.**